

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Bourges, le 9 juillet 2017

ALERTE MÉTÉO DE NIVEAU ORANGE en raison de risque d'orages localement violents

Météo France a placé le département du Cher en vigilance orange pour un phénomène d'orage de grande ampleur, évoluant lentement sur le pays, avec des cellules orageuses peu mobiles actuellement déjà en place.

Elles donnent souvent de la grêle et surtout des cumuls de pluie notables en quelques heures, de l'ordre de 30 à 50 mm en 1 heure, mais le caractère peu mobile peut amener à des cumuls de 100 mm en 3 heures.

Évolutions prévues :

Les cellules orageuses vont évoluer très lentement, et perdurer une bonne partie de la soirée avant de s'éteindre au cours de la nuit prochaine.

Dans leur déplacement vers le NE, elles gagneront les départements de la Bourgogne de l'Est et de l'Île de France.

Après cet épisode intense et une accalmie en deuxième partie de nuit, une nouvelle aggravation orageuse est attendue lundi matin, arrivant par la façade Atlantique et les Pays de la Loire.

Conséquences possibles :

- Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants ;
- Des vies et des biens peuvent être, localement, mis en danger.
- Une vigilance particulière doit être apportée sur les installations de plein air de type chapiteaux, stands et autres structures provisoires.

Conseils de sécurité routière :

- limiter la vitesse sur route et autoroute, en particulier pour les véhicules ou attelages sensibles aux effets du vent;
- consulter les prévisions météorologiques et de circulation;
- bien voir et être bien vu (pare-brise, éclairage);
- allonger les distances de sécurité et adopter une conduite souple.

Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 - pref-communication@cher.gouv.fr

Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex

Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - www.cher.gouv.fr



@Prefet18



Préfet du Cher

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Conseils de comportements :

- Soyez prudents et vigilants en particulier dans vos activités de loisir et vos déplacements ;
- A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour vous protéger des effets de la foudre, mettez en sécurité vos biens et abritez vous ;
- Ne vous abritez pas sous les arbres ;
- Évitez les promenades en forêts ;
- Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques ;
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.

Pour toutes les informations sur les conditions climatiques : www.meteo.fr

Pour toutes informations sur le réseau routier départemental: www.inforoute18.fr ; www.cofiroute.fr ; www.bison-fute.gouv.fr.

La Préfète du Cher

Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 - pref-communication@cher.gouv.fr

Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex

Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - www.cher.gouv.fr



@Prefet18



Préfet du Cher